

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-764613



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1532

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SEFAR HAMIS

Date de naissance : 8-10-52

Adresse :

Tél. : 0661330064

Total des frais engagés :

3325,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 11/01/24

Age :

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

Nature de la maladie : Hypertrophie de prostate

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plicatif à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

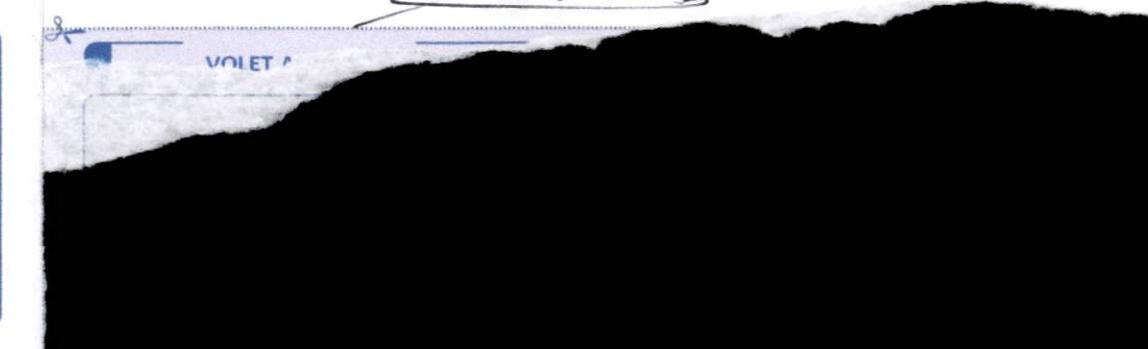
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab

Le : 05/10/24

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET *



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/24				INP : 0537671477 Rue Abdellatif Ben Yousfi - Rabat Tél : 0537671477 INP : 1011171477 Rue Abdellatif Ben Yousfi - Rabat Tél : 0537671477

EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
24-1-24	591,00
29-1-24	334,60

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. El Bachmi BOUZIA 64, Av. des Nations Unies Rabat - Tél : 0537671000 INPE : 202060448	24/01/24	IR1	21433552

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

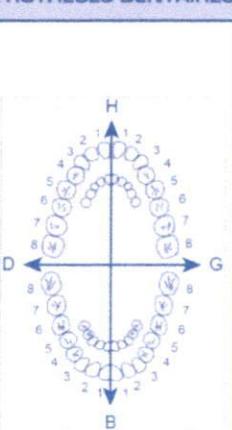
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

Dr Abdallah BENSOUDA

Diplômé de la faculté de Médecine de Rabat

Chirurgien Urologue - Andrologue

الدكتور عبد الله بن سودة

خريج كلية الطب بالرباط

فحص وجراحة أمراض الكلي والمسالك البولية والتناصليه

الرباط، في Rabat, le :

Date : 29/01/2024

SEFFAR HABIB - né(e) le : 08/10/1952 (71 ans)

UMAX 400 µg (0.4MG) Boîte de 30 (Tamsulosine)
UN CP LE SOIR PDT 3 MOIS



17, rue Jbel Moussa, appt. 4, Agdal-Rabat الرّباط - أكادال - شقة رقم 4، زنقة جبل موسى، 17

abdallahbensouda@gmail.com  : 0537 67 03 03 - 0665 33 40 10

Dr Abdallah BENSOUDA

Diplômé de la faculté de Médecine de Rabat

Chirurgien Urologue - Andrologue

الدكتور عبد الله بنسودة

خريج كلية الطب بالرباط

فحص وجراحة أمراض الكلى والمسالك البولية واللتانسية

Rabat, le : 17/09/24 الرباط، في

Date :

SEFFAR HABIB - né(e) le : 08/10/1952 (71 ans)

Faire SVP :

IRM PROSTATE

PSA 9

Dr. Leïla SBIHI
Cabinet de Radiologie de l'Agdal
82 Bis, Av. des Nations Unies, Angle
Rue Ibn Hanbal, Agdal - Rabat
Tél.: 0537 67 49 49 - Fax: 0537 67 54 07
INPE : 101268696

17, rue Jbel Moussa, شقة رقم 4 - أڭادل - الرباط

abdallahbensouda@gmail.com ☎: 0537 67 03 03 - 0665 33 40 10

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

Dr A. SBIHI

Dr A. DINIA

Dr G. TOUIMI BENJELLOUN

Dr O. KABBAJ

Dr L. SBIHI

Dr S. SEDRATI

Rabat, le 24.1.2024

SEFFAR Hossib
I.R.M.

RDV le 17 - 1 - 24 à

Ramener

1 GADOVIST 7,5 ML 591,-

Dr. Leïla SBIHI
Cabinet de Radiologie de l'Agdal
82 Bis, Av des Nations Unies, Angle
Rue Ibn Hanbal, Agdal - Rabat
Tél.: 0537.67.49.49-Fax: 0537.67.54.07
INPE : 10126869

Pharmacie Descartes
64, AV. des Nations Unies - Agdal
Rabat - Tel: 0537.67.10.90
Dr. El Bachmi BOUZBIB
N°P.D. : 102060449

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

82 bis, Av. des Nations Unies - Angle rue Ibn Hanbal
Tél. : 0537.67.49.49 (Lignes groupées) Fax : 0537.67.54.07
Patente 25705022 IF 0333035 CNSS 2033976
ICE 001615064000010
Rabat - Agdal

F A C T U R E

Numero:A/01395
Rabat 24/01/2024

Nom patient	Date examens
SEFFAR Habib	24/01/2024

Examen(s) Réalisé(s)	Prix Dhs
IRM PROSTATIQUE	2 400,00
TOTAL	2 400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de:

DEUX MILLE QUATRE CENTS DIRHAMS

*Dr. Leïla SBIHI
Cabinet de Radiologie de l'Agdal
82 Bis, Av. des Nations Unies, Angle
Rue Ibn Hanbal, Agdal - Rabat
Tél.: 0537 67 49 49-Fax: 0537 67 54 07
INPE : 101268696*

CABINET DE RADIOLOGIE DE L'AGDAL

Dr Abdelhafid SBIHI - Dr Abdellatif DINIA

Dr Ghita T. BENJELLOUN - Dr Ouafae KABBAJ - Dr Leïla SBIHI - Dr Sarrah SEDRATI

Rabat, le 24/01/2024

M.SEFFAR Habib (né le 08/10/1952)

Examen demandé par : -

I.R.M. PROSTATIQUE

Renseignements cliniques : *PSA à 9,01 ng/ml.*

L'examen est réalisé dans les trois plans de l'espace en séquences pondérées T1 et T2, sans et avec saturation du signal des graisses, séquence de diffusion multi B (50-400-800) - B 2000 avec cartographie d'ADC et séquence de perfusion dynamique avec injection intraveineuse de produit de contraste paramagnétique.

- La prostate mesure 63 mm de largeur, 50 mm d'épaisseur et 62 mm de hauteur, soit un volume de 102 cc.
Le compartiment interne est adénomateux avec hypertrophie du lobe médian faisant saillie dans la vessie.
La zone périphérique comportant des plages en hyposignal T2 modéré, rehaussées modérément après injection de produit de contraste, postérolatérales bilatérales prédominant du côté gauche, sans foyer de restriction de la diffusion.
Disparition du petit foyer hémorragique qui avait été noté en 2021 au niveau de l'apex gauche.
- Respect de la capsule et de la graisse péri-prostataque.
- Le signal et la morphologie des vésicules séminales sont normaux.
- Aspect normal de la vessie et du rectum.
- Absence d'adénopathie pelvienne.
- Absence d'anomalie de signal des structures osseuses à hauteur des coupes réalisées.

AU TOTAL : *Hypertrophie adénomateuse de la prostate sans foyer suspect.*

Aspect sensiblement analogue à l'examen du 29/04/2021.

Dr. Leïla SBIHI
Cabinet de Radiologie de l'Agdal
82 Bis, Av. des Nations Unies, Angle
Rue Ibn Hanbal - Agdal - Rabat
Tél.: 0537 67 49 49 Fax: 0537 67 54 07
INPE : 101268696

LS